

**M. Fabrice Brun** - 3<sup>o</sup> Ardèche - membre du groupe Les Républicains  
XV<sup>e</sup> Législature - Gouvernement PHILIPPE 2

## 1 des questions déposés :

Type de questions QE
Ministère interrogé : ECO - Ministère de l'économie et des finances
Question n° 18-00076 : du :date non fixée
<p>M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences de la crise sanitaire du covid-19 sur l'évolution du marché du travail, et plus particulièrement sur l'insertion professionnelle des jeunes. Comme chaque année, de nombreux jeunes terminent leurs études à la fin de l'année scolaire et universitaire et vont se retrouver à la recherche de leur premier emploi, comme d'ailleurs les jeunes demandeurs d'emploi inscrits auprès des missions locales, des services de Pôle Emploi et des entreprises de travail intérimaire. Ils postuleront pour leur premier emploi dans une situation économique et sociale particulière marquée par la nécessité pour les entreprises de retrouver une activité économique normale et de sortir progressivement leurs salariés des dispositifs de chômage partiel. Dans ce contexte, les perspectives de premier emploi et les offres des entreprises seront inéluctablement rares, voire parfois inexistantes. Cette jeune génération, qui se retrouve sur le marché du travail à compter du 11 mai 2020, à la sortie de ses études, de son parcours de qualification, ou déjà inscrit comme demandeur d'emploi avant le covid-19, risque par conséquent d'être une génération sacrifiée, condamnée au chômage pour de longs mois. Il est donc de la responsabilité des pouvoirs publics d'amortir ce choc et de prendre des initiatives pour appréhender la situation de ces jeunes. Dans cette perspective, il lui demande de préciser les mesures spécifiques envisagées pour accompagner la jeunesse de France dans son insertion professionnelle de l'après covid-19.</p>